

PERFORMANCE MUNICIPALE EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



Ville de Victoriaville

Personne ressource :

M. Robert Béliveau

Société de développement durable d'Arthabaska

(819) 758-3172, poste 228

robertbeliveau@sdda.ca

Description générale de l'organisme municipal

Le territoire de la Ville de Victoriaville couvre 81,952 km² et accueille un total de 40 853 habitants. Le nombre d'unités d'occupation (u.o.) s'élève à 18 910, soit 10 328 maisons unifamiliales, 5 073 u.o. dans de petits immeubles (de 2 à 9 logements) et 3 509 u.o. dans de grands immeubles (de 10 logements et plus).

Le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la municipalité régionale de comté (MRC) d'Arthabaska, dont fait partie la Ville de Victoriaville, est entré en vigueur le 16 novembre 2004 et est mis en œuvre par la Société de développement durable d'Arthabaska (SDDA). La SDDA est issue d'un partenariat public-privé entre 12 des 24 municipalités de la MRC d'Arthabaska et Gaudreau Environnement. Elle est propriétaire du lieu d'enfouissement technique et des plates-formes de compostage de Saint-Rosaire, ainsi que du centre de tri de Victoriaville.

DÉMARCHE

Mise en place de services de récupération et de mise en valeur

- Collecte des matières recyclables implantée sur le territoire de la Ville depuis 1985 pour le secteur résidentiel (toutes les unités d'occupation desservies en 2006). Depuis 1996, cette collecte se fait de porte en porte et de façon pêle-mêle, à l'aide de bacs roulants de 360 litres et de conteneurs (entre 2 et 6 verges carrées), à une fréquence d'une fois par deux semaines.
- Extension de la collecte sélective au secteur des industries, des commerces et des institutions (ICI) en 1997 (1 439 entreprises desservies en 2006)
- Collecte des matières organiques effectuée de porte en porte depuis 1997 à l'aide de bacs roulants et de sacs pour les surplus au printemps et à l'automne (10 480 u.o. résidentielles desservies en 2007)
- Récupération et valorisation des feuillages de cèdre (288 tonnes en 2007) et des sapins de Noël (21 tonnes en 2007)
- Récupération et valorisation des boues générées par l'usine d'épuration des eaux usées de la Ville de Victoriaville (9 734 tonnes en 2006, à 15,4 % de siccité)
- Récupération des résidus domestiques dangereux (RDD) à deux points de dépôt et lors d'une grande collecte annuelle
- Collecte mensuelle des encombrant, sur demande
- Mise en place de quatre points de dépôt depuis 2006 pour la récupération des petits électroménagers et des déchets électroniques et informatiques, puis traitement par le Centre de Formation en Entreprise et Récupération (CFER) Normand-Maurice pour certains de ces résidus.
- Réemploi des textiles et autres objets encore en bon état par des organismes du milieu. Les vêtements ne pouvant être réemployés peuvent être déposés à l'un des quatre points de dépôt.
- Exploitation d'un écocentre, où sont récupérés les matières organiques, les matières recyclables, de même que les débris de construction et de démolition (693 tonnes de matières récupérées en 2006)



Camion de collecte



Centre de tri de Victoriaville



Retourneur d'andais au site
de compostage de Saint-Rosaire

Réalisation d'actions d'information, de sensibilisation et d'éducation

- Production d'un calendrier des collectes et d'un guide d'information aux citoyens
- Mise en place d'une ligne d'information
- Tenue d'une exposition sur les 3 RV et de la Journée Normand-Maurice
- Journée de distribution de compost aux citoyens



Récupération des RDD
lors de la Journée
Normand-Maurice



Distribution de compost
aux citoyens



Aide-mémoire magnétique
distribué aux citoyens

Mise en œuvre d'autres mesures visant la réduction, le réemploi, le recyclage et la valorisation

- Création d'un concours sur la récupération lors de la Journée Normand-Maurice (à la mi-octobre)
- Mise en place en 2007 d'un programme d'aide financière pour l'achat de couches de coton
- Limitation de la quantité de déchets acceptés par le service de base (un bac de 360 litres) de la collecte municipale en bordure de rue et ce, autant pour le secteur résidentiel que celui des ICI

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

Succès

- Instauration de la collecte à trois voies (matières recyclables, matières organiques et déchets) de façon pêle-mêle, avec utilisation de bacs roulants de 360 litres
- Tenue de la Journée Normand-Maurice, durant laquelle s'effectue la collecte porte en porte des RDD
- Réalisation continue d'outils et d'activités d'information pour les citoyens

Défis

- Poursuite des campagnes d'information, tout en développant de nouveaux outils pour faciliter et augmenter la valorisation des matières résiduelles
- Extension de la collecte des matières organiques aux édifices à logements, en vue de favoriser l'augmentation du taux de récupération et de valorisation des matières organiques
- Mise en place d'un système d'information pour encourager les citoyens à utiliser des sacs compostables lors du ramassage des feuilles à l'automne

Performance des programmes municipaux de gestion des matières résiduelles de la Ville de Victoriaville pour l'année 2006

Catégories de matières	Quantités générées (en tonnes)	Quantités récupérées (en tonnes)	Taux de mise en valeur sur le potentiel	Objectifs de la Politique (secteur municipal)
Matières recyclables	7 072,6	4 505,5 ^A	70 %	60 %
Matières organiques	8 405,7	5 870	70 %	60 %
Résidus domestiques dangereux	137,6	56,7	41 %	75 %
Encombrants	1 645,9	147,8	Non déterminé ^C	60 %
Textiles (à des fins de recyclage)	600,8	6	Non déterminé ^C	50 %
Appareils des TIC	48,5	Non déterminé	Non déterminé	Aucun objectif
Performance globale	19 022,8^B	10 802,6^B	62 %	60 %

^A Cette quantité inclut les matières récupérées par le secteur résidentiel et les entreprises desservies par la collecte sélective.

^B Ces quantités incluent également les meubles, les contenants consignés et les autres résidus, mais excluent les résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD).

^C Les quantités d'encombrants et de textiles associées aux activités de réemploi sont difficilement quantifiables et il n'existe aucune donnée qui permet de mesurer le potentiel de réemploi pour ces matières. C'est pourquoi les taux de récupération pour ces deux catégories de matières sont identifiés comme étant « Non déterminé ».

Date de production : juin 2008

